

Développement de la filière huile de palme dans le bassin du Congo

Nécessité d'une stratégie régionale impliquant les petits planteurs et les marchés informels

Elsa M. Ordway¹, Denis J. Sonwa², Patrice Levang^{2,3}, Fideline Mboringong⁴, Ludovic Miaro III⁴, Rosamond L. Naylor¹, Raymond N. Nkongho⁵

Points à retenir

- Doté d'une abondante biodiversité, le bassin du Congo renferme, d'après les estimations, 25 à 30 % du stock de carbone présent dans les forêts tropicales du globe. Face à la raréfaction des terres disponibles et à l'intensification des réglementations contraignantes en Asie du Sud-Est, le bassin du Congo attire de plus en plus d'investisseurs. Les quelques 280 millions d'hectares (Mha) de terres favorables à la culture du palmier à huile se répartissent entre la République démocratique du Congo (60 %), le Cameroun (11 %) et la République du Congo (10 %).
- La plupart des pays du bassin du Congo disposant d'une importante superficie forestière sont en train de se fixer des objectifs nationaux pour augmenter la production d'huile de palme afin de répondre à la demande nationale et régionale. Entre 1990 et 2017, la surface allouée au développement du palmier à huile s'est accrue de 40 % dans le bassin du Congo et dans cinq autres pays producteurs africains. En l'absence de réglementations strictes, il y a fort à parier que l'augmentation future de la production se fera par l'accroissement des surfaces cultivées aux dépens de la forêt, plutôt que par l'intensification de la production sur les plantations existantes.
- Les stratégies de durabilité mises en place par les grandes entreprises du secteur afin de certifier les huileries industrielles ne parviendront probablement pas à enrayer la déforestation dans le bassin du Congo. Les petits planteurs indépendants sont en effet les principaux acteurs de la croissance du secteur de l'huile de palme dans la région, et des données récentes montrent que l'extension des surfaces cultivées se fait principalement au détriment des forêts. En raison de la prolifération des huileries artisanales, une part non négligeable de l'huile de palme produite par ces petits planteurs ne passe plus par les huileries industrielles et échappe ainsi aux statistiques nationales. Ces planteurs villageois sont aussi pénalisés par des disparités de pouvoir et la difficulté d'accéder à des ressources techniques et financières. Les impliquer dans les stratégies de durabilité apparaît indispensable.
- Les recommandations formulées pour améliorer la pérennité du secteur de l'huile de palme dans le bassin du Congo sont les suivantes : (1) faciliter l'accès au capital des petits planteurs et des responsables d'huileries artisanales; (2) mettre en œuvre des politiques pour préserver les ressources naturelles et faciliter l'accès à des opportunités commerciales assorties d'incitations à éviter la déforestation ; (3) intensifier la production en renouvelant les plantations vieillissantes, en réhabilitant les plantations abandonnées avec des variétés résistantes aux maladies et à haut rendement, et accroître la fertilisation, sans empiéter sur les zones à haute valeur de conservation ou les domaines forestiers qui stockent beaucoup de carbone ; et (4) améliorer la capacité de transformation et les taux d'extraction des huileries. Pour un développement durable du secteur de l'huile de palme dans le bassin du Congo, il faudra être très attentif à la gouvernance, et aux facteurs institutionnels, environnementaux et socio-économiques qui sont à la base des filières d'approvisionnement régionales.

L'expansion de la culture du palmier à huile dans le bassin du Congo

L'expansion agricole dans les tropiques entraîne le déboisement de vastes superficies, et par voie de conséquence la dégradation

des forêts, la destruction de l'habitat de la faune sauvage à grande échelle et le changement climatique. Sous la pression des consommateurs et des réglementations internationales, les grandes entreprises s'engagent dans des démarches pour mettre en place des filières d'approvisionnement « zéro déforestation » dans de nombreux secteurs agricoles (Lambin et al. 2018 ; Brown et Zarin 2013). L'attention est portée de plus en plus sur la production de viande bovine, de soja et d'huile de palme étant donné leur poids énorme dans la déforestation tropicale. Depuis 1961, la production mondiale d'huile de palme a doublé en moyenne tous les 10 ans, tandis que les surfaces allouées à la culture du palmier à huile ont plus que quintuplé, passant de 3,6 M d'ha en 1961 à plus de

1 Stanford University, Stanford, CA, États-Unis
 2 CIFOR, Yaoundé, Cameroun
 3 IRD-GRED, Montpellier, France
 4 WWF, Yaoundé, Cameroun
 5 Université de Buéa, Buéa, Cameroun

21 M d'ha en 2017, dont 67 % sont concentrés en Indonésie et en Malaisie (Koh et Wilcove 2008 ; FAO 2017).

La plupart des efforts faits par les filières d'approvisionnement pour réduire la déforestation dans le secteur de l'huile de palme portent actuellement sur l'amélioration de la durabilité de la production en Indonésie et en Malaisie. La superficie plantée a augmenté de 150 % en Malaisie entre 1990 et 2010 (Gunarso et al. 2013 ; Koh et al. 2011), tandis que l'Indonésie a perdu 6 M d'ha de forêts entre 2000 et 2012 (Margono et al. 2014). Dans ces deux pays, la superficie des plantations de palmier à huile sur tourbe a été pratiquement multipliée par neuf : elle est passée de 250 000 ha en 1990 à 2,15 M d'ha en 2010 (Miettinen et al. 2012). Bien qu'en Afrique les chiffres de cette expansion soient nettement en dessous de ceux affichés par l'Asie du Sud-Est, il y a lieu de s'inquiéter de la forte hausse de la demande régionale en huile de palme à laquelle se rajoutent des pratiques de gestion inadaptées et l'intérêt croissant des investisseurs étrangers (Strona et al. 2018). Depuis 2000, le nombre des acquisitions foncières réalisées par les investisseurs étrangers –concessions de palmiers à huile en tête- est en forte augmentation dans le bassin du Congo (Feintrenie 2014). Ainsi, l'observation des répercussions environnementales de la rapide expansion qui s'est produite en Asie du Sud-Est doit nous inciter à mettre sur pied des stratégies et des politiques de développement durable dans les pays africains.

La part de l'huile de palme provenant d'Afrique dans la production mondiale est passée de 77 % en 1961 à moins de 4 % en 2014, l'Indonésie et la Malaisie étant devenus les premiers pays producteurs. Même si sa part dans la production mondiale a reculé, l'Afrique compte toujours environ 22 % (soit 4,6 M d'ha) des surfaces de palmiers à huile, principalement dans les régions de l'Ouest et du Centre du continent (FAO 2017). Le Nigéria est depuis longtemps le premier pays producteur du continent. Cependant, ces vingt dernières années, l'accroissement de la production s'est concentré dans le bassin du Congo (Figure 1). Sur les 278 M d'ha de terres favorables à la culture du palmier à huile dans le bassin du

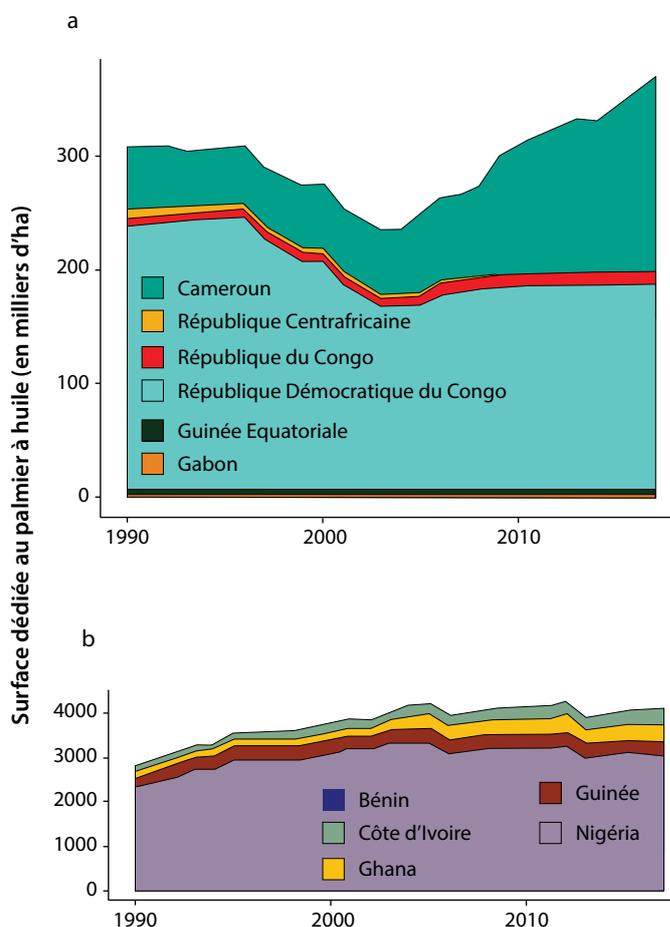


Figure 1. La production d'huile de palme en Afrique : Surfaces dédiées à la culture du palmier à huile de 1990 à 2017 dans les pays du bassin du Congo (a) et dans cinq autres pays africains en 2017 (b).
Source: FAO 2017.

Tableau 1. Surfaces favorables à la culture du palmier à huile (M d'ha).

Localisation	Surface cultivée en 2017 (ha)	Surface convenant à la culture du palmier à huile (M d'ha)	Pourcentage de surface convenant à la culture du palmier à huile dans les aires protégées
Pays du bassin du Congo			
Cameroun	170 169	31,2	13%
République centrafricaine	650	25,2	11%
République démocratique du Congo	178 998	167,0	13%
Guinée équatoriale	3 508	2,5	22%
Gabon	4 460	23,1	20%
République du Congo	11 876	28,6	33%
Régional			
Bassin du Congo	369 661	277,5	16%
Afrique (total)	4 600 000	363,7	16%
Amérique centrale/Amérique du Sud	1 200 000	673,8	46%
Asie du Sud-Est	15 200 000	267,6	12%
Monde entier	21 000 000	1 367,1	30%

Sources: FAO (2017) and Pirker et al. (2016).

Congo, 60 % se trouvent en République démocratique du Congo, 11 % au Cameroun et 10 % en République du Congo (Tableau 1).

Il est prévu que la consommation d'huile alimentaire en Afrique triple d'ici 2050 par rapport aux chiffres de 2013 (Byerlee et al. 2017). De nombreux pays du bassin du Congo comptent actuellement sur les importations pour combler leur déficit en huiles végétales, même si plusieurs d'entre eux se sont fixés d'ambitieux objectifs pour accroître leur production dans un avenir proche. Le Cameroun a pour objectif de doubler sa production d'huile de palme d'ici 2035, par rapport à sa référence de 2010 qui était de 230 000 tonnes d'huile de palme brute par an (République du Cameroun 2009). Le Gabon, pays qui présente peu de surfaces cultivées actuellement, a l'ambition de devenir l'un des premiers exportateurs d'huile de palme. Son objectif national est de faire passer sa production qui était de 13 000 tonnes d'huile de palme brute en 2011 à 280 000 tonnes par an d'ici 2025 (République Gabonaise 2012). Ces efforts nationaux pour augmenter la production ont engendré une progression des surfaces cultivées, qui s'est accélérée au Cameroun depuis 2000 (Figure 1) (Ordway et al. 2017a). De 1990 à 2017, les superficies dédiées au palmier à huile ont progressé de 40 % dans les pays du bassin du Congo et dans cinq autres pays producteurs africains (Figure 1). Même si l'on constate une hausse de la production, les rendements obtenus par les petits planteurs et les plantations agro-industrielles en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale sont loin d'atteindre les niveaux observés en Asie et en Amérique du Sud (Figure 2). En raison du faible rendement des cultures et des taux d'extraction modestes, on peut penser que l'augmentation future de la production dans la région continuera à provenir de la progression des surfaces cultivées (Hoyle et Levang 2012).

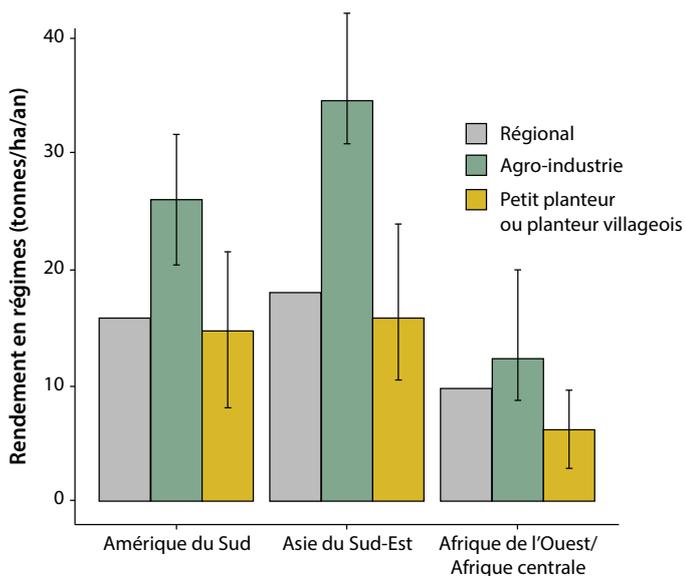


Figure 2. Rendements moyens en régimes de palme. Les moyennes régionales ont été calculées à l'aide de données provenant de la FAO (2017). Les rendements des agro-industriels et des petits planteurs ont été calculés à partir des chiffres indiqués dans Euler et al. (2016), Potter (2015), Ofosu-Budu et Sarpong (2013), et Soliman et al. (2016).



Dans une unité de transformation d'huile de palme.
Photo M. Edliadi/ CIFOR

L'initiative pour l'huile de palme en Afrique : Améliorer la durabilité de la production d'huile de palme

Les pays du bassin du Congo s'emploient proactivement à élaborer des stratégies de développement durable. Onze pays appartenant à la Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale ont contribué à l'élaboration d'une stratégie régionale sur l'huile de palme en collaboration avec le Fonds Mondial pour la Nature (WWF 2019). Certains de ces pays sont en train de définir, au niveau national, leurs stratégies, leurs principes et leurs plans d'action en visant une production d'huile de palme sans déforestation dans le cadre de l'Initiative pour l'huile de palme en Afrique (Africa Palm Oil Initiative ou APOI), chapeauté par la Tropical Forest Alliance 2020 (TFA 201920).

La réalisation d'engagements en faveur de la « déforestation zéro » dans les pays à fort couvert forestier du bassin du Congo présente cependant un défi de taille en raison des arbitrages à effectuer entre la protection des zones pour la conservation et le développement économique. Les stratégies de durabilité qui existent ont été mises au point grâce à la connaissance du secteur de l'huile de palme en Asie du Sud-Est ainsi qu'aux engagements pris par le secteur privé dans d'autres domaines. À l'international, les grandes sociétés ont pris les rênes de la transition des filières de l'huile de palme pour bannir la déforestation en réponse aux pressions extérieures (Pacheco et al. 2018). Par exemple, en 2010, le gouvernement gabonais et Olam International Ltd., entreprise agro-industrielle de Singapour, constituaient une joint-venture qui a reçu la certification de la Table ronde pour une huile de palme durable (RSPO). Sur les 50 000 ha de la concession de la première phase, la superficie non boisée occupait moins de 7 %, ce qui veut dire qu'il faudra sans doute déboiser davantage pour atteindre les objectifs de production (Burton et al. 2017). La RSPO permet le défrichement d'espaces boisés qui ne sont pas définis comme forêt primaire, zone à haute valeur de conservation (HVC) ou renfermant d'importants stocks de carbone (HCS) (RSPO 2018). Cependant, Burton et al. (2017) ont découvert que même le défrichement de forêts exploitées dans la concession génèrera un fort volume d'émissions de carbone : il sera donc difficile d'éviter de défricher des forêts renfermant d'importants stocks de carbone dans la région. De plus, à côté des émissions de carbone, les questions de conservation de la biodiversité, de rentabilité, de régime foncier et

de revendications visant les mêmes terres restreignent beaucoup la surface non boisée disponible pour développer la culture durable. Bien que des partenariats avec le secteur privé s'avèrent indispensables, nous recommandons d'entretenir des relations fortes avec les producteurs villageois du bassin du Congo, pour les raisons exposées ci-après.

Les petits planteurs : principaux acteurs de la croissance dans le secteur de l'huile de palme du bassin du Congo

Dans le bassin du Congo, comme en Asie du Sud-Est, les petits planteurs sont des acteurs incontournables de la croissance de la filière huile de palme. On observe toutefois deux différences essentielles dans le bassin du Congo par rapport à l'Asie du Sud-Est. En Afrique, les producteurs villageois artisanaux assurent eux-mêmes la transformation en huile, indépendamment des sociétés industrielles, et les consommateurs sont principalement locaux. Cela a une incidence sur les stratégies « zéro déforestation ». Les petits planteurs cultivent 80 % de la surface plantée du bassin du Congo, avec des plantations allant d'un hectare à une centaine (Wich et al. 2014), et ils ne sont pas obligés de fournir les grandes entreprises pour la transformation étant donné que le recours aux unités artisanales est très répandu. Dans le bassin du Congo, la grande majorité des huileries sont des unités artisanales, non réglementées, dont la taille et la qualité de l'huile produite sont variables, et dont le fonctionnement peut être manuel comme totalement motorisé. Par conséquent, de nombreuses huileries et petits fournisseurs opèrent indépendamment des grandes entreprises publiques et privées. Étant donné le poids des acteurs villageois dans la culture du palmier à huile et dans les opérations de transformation, une part importante de l'huile de palme produite ne provient pas des

huileries industrielles et échappe ainsi aux circuits industriels formels (Figure 3). Dans ce secteur où les artisans sont nombreux, il est improbable que les stratégies de durabilité lancées par les grandes entreprises, et qui sont destinées à certifier des huileries appartenant à des agro-industriels, parviennent à juguler la déforestation.

L'huile de palme produite dans le bassin du Congo est surtout achetée par des consommateurs locaux ou régionaux. À ce jour, ce sont les organisations internationales de la société civile qui ont le plus donné de la voix pour contraindre le secteur à adopter une démarche plus durable, grâce à des campagnes ciblant les consommateurs vivant aux États-Unis, en Europe et en Chine pour faire pression sur les grands groupes de l'Asie du Sud-Est afin qu'ils changent leurs pratiques (Ivancic et Koh 2016 ; Thorlakson et al. 2018 ; Carlson et al. 2018). Bien que la pression internationale se focalise surtout sur l'Asie du Sud-Est pour exiger des pratiques plus durables, il n'est pas évident que les démarches de développement durable élaborées dans le cadre de filières d'approvisionnement internationales soient reproductibles dans les filières locales et régionales du bassin du Congo.

La question qui se pose est celle-ci : comment les producteurs et transformateurs artisanaux des pays à fort couvert forestier du bassin du Congo peuvent-ils effectuer une transition vers une filière « zéro déforestation » ? Nous préconisons que toute approche, quelle qu'elle soit, implique une collaboration étroite avec ces petits planteurs et les propriétaires d'unités de transformation artisanales. Les actions de développement durable impliquant ces acteurs permettront en outre de répondre aux enjeux connexes de la sécurité alimentaire, du développement économique et des priorités de la conservation environnementale en général.

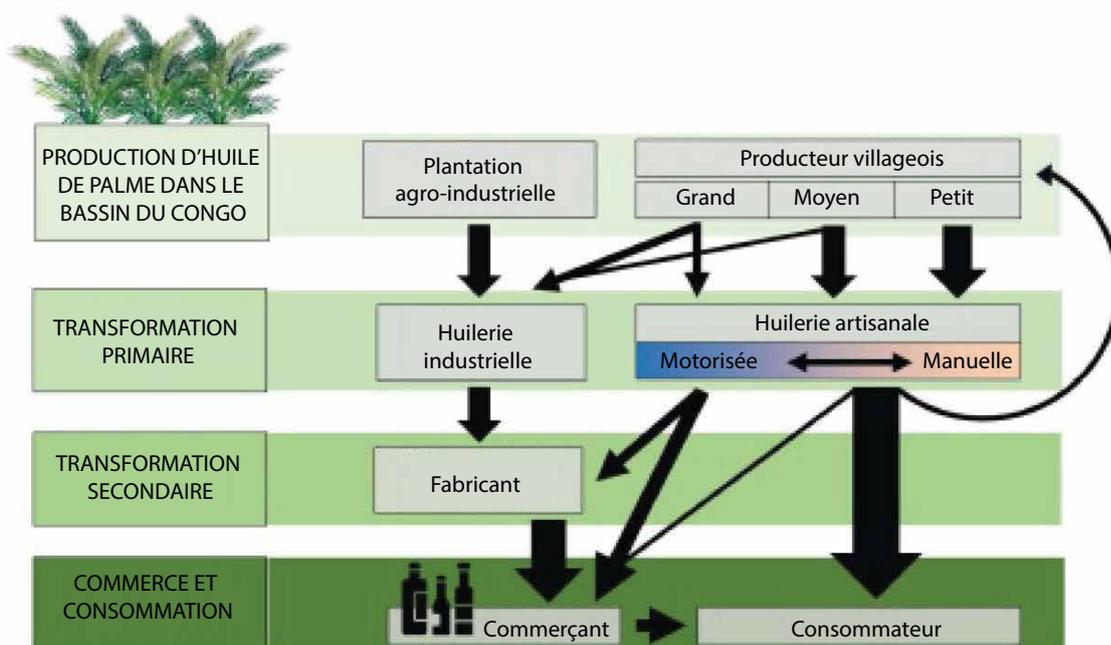


Figure 3. La filière huile de palme dans le bassin du Congo.

Source : Adapté d'Ordway et al. (2017b).



Transition forestière.
Photo M. Edliadi/ CIFOR

Des perspectives de développement durable impliquant les petits planteurs

Au Cameroun, où la progression des surfaces en palmier est la plus rapide du bassin du Congo, les petits planteurs cultivent le palmier à huile sur un territoire qui représente environ le double de celui exploité par les groupes agro-industriels. Bien que cultivant une superficie plus importante, ces petits planteurs ne produisent qu'un tiers de l'huile de palme du pays à cause de la faiblesse de la productivité des exploitations et de divers facteurs incitant à transformer les régimes dans des huileries artisanales qui présentent un rendement d'extraction faible. Pour produire plus, les petits planteurs préfèrent augmenter les superficies cultivées plutôt que d'accroître les rendements des plantations existantes à cause de moyens financiers limités et des difficultés qu'ils rencontrent pour accéder à un financement, aux technologies et à l'information technique. Si l'on observe divers groupes de petits planteurs, allant de petites exploitations autosubsistantes à des producteurs indépendants travaillant sous contrat et à grande échelle, plus des trois quarts des nouvelles plantations du Sud-Ouest du Cameroun seraient établies dans des zones précédemment boisées (Figure 4). Il a été prouvé que la progression des surfaces cultivées entraîne un déboisement (Ordway et al. 2019) ainsi qu'un coût financier supporté par les agriculteurs et un coût environnemental pesant sur les communautés locales et régionales.

Dans le bassin du Congo, les petits producteurs constituent la majorité des planteurs de palmier à huile. L'accès au marché, l'importance de la production, la motivation à cultiver des palmiers à huile, la sécurité du régime foncier et l'accès aux ressources peuvent varier énormément d'un exploitant à l'autre. Le fait de les inclure dans les démarches visant à améliorer la durabilité du secteur de l'huile de palme dans le bassin du Congo offre la

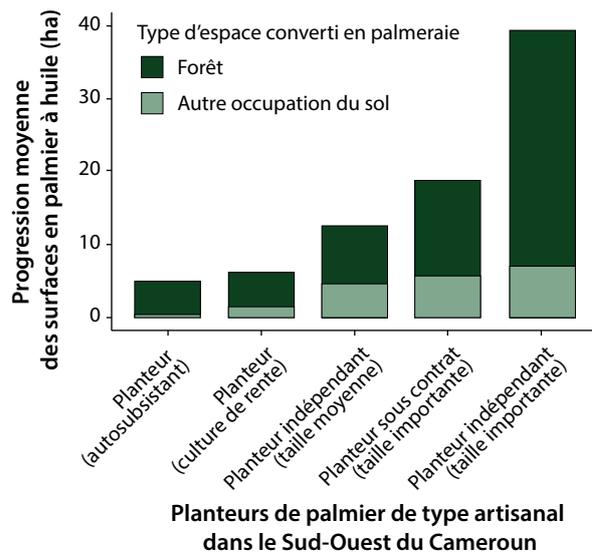


Figure 4. Superficie moyenne de forêt défrichée par les petits exploitants dans le Sud-Ouest du Cameroun : Les catégories de petits planteurs de palmier à huile sont basées sur les caractéristiques de la structure de l'exploitation et sur l'échelle de production (entre parenthèses).

Source : Adapté d'Ordway et al. (2017b).

possibilité de réaliser à la fois les objectifs environnementaux et ceux du développement. Il est possible d'augmenter la production de façon non négligeable en renforçant la productivité des palmiers dans les petites plantations déjà cultivées ainsi qu'en améliorant les taux d'extraction des huileries artisanales. Grâce à la hausse de la productivité sur les exploitations et lors de la transformation, cette intensification pourrait permettre de :

- Atteindre les objectifs de production nationale et réduire le déficit régional en huile végétale ;
- Contribuer aux actions de réduction de la pauvreté dans les communautés rurales par l'augmentation des revenus



Ouvrier dans une huilerie des faubourgs de Douala au Cameroun.
Photo M. Edliadi/ CIFOR

des petits exploitants et par l'investissement dans des huileries gérées par des agriculteurs et des entrepreneurs ;

- Réduire la déforestation en diminuant le besoin d'accroître les surfaces pour augmenter la production.

Ces efforts concordent avec un certain nombre d'objectifs des secteurs forestier et agricole qui visent à remédier au changement climatique et à veiller à la conservation de la biodiversité dans le bassin du Congo. Plus précisément, si l'intensification se fait avec efficacité, le secteur de l'huile de palme peut contribuer aux objectifs exposés dans les contributions déterminées au niveau national (CDN) de plusieurs pays de la région qui s'attachent à mettre plus d'écologie dans les politiques agricoles par l'intensification et l'amélioration de la durabilité de la gestion forestière.

Il convient cependant d'émettre un sérieux bémol : selon la théorie appelée le paradoxe de Jevons, la rentabilité supérieure due à l'intensification peut au final inciter à exploiter des surfaces encore plus vastes. En pratique, les efforts d'intensification et les impacts de la déforestation sont nuancés. D'après des travaux de recherche, l'intensification due à la technologie, qui vise particulièrement les marchés locaux, peut effectivement enrayer la déforestation, mais seulement si des politiques de protection adéquate des ressources naturelles sont en place (Byerlee et al. 2014).

Recommandations

Nous formulons les recommandations suivantes dans le but d'encourager la pérennité du secteur de l'huile de palme dans le bassin du Congo. Pour atteindre les buts énoncés ci-dessous, il sera important d'harmoniser les objectifs des politiques avec les incitations pour le développement durable du palmier à huile, ce qui exige une volonté politique au plus haut niveau du gouvernement ainsi qu'une coordination entre les ministères chargés des finances, de la planification, de l'agriculture, des forêts, du régime foncier, du commerce et du développement rural. Le succès dépendra aussi de l'implication des organisations de la société civile ainsi que des entreprises publiques et privées.

1. Améliorer l'accès au financement : Pour améliorer la productivité des plantations existantes comme la capacité et les taux d'extraction dans les unités de transformation, il faudra que les petits planteurs

et les responsables d'unités artisanales de transformation puissent accéder à des financements. Il est possible de faciliter l'accès aux financements de plusieurs manières. Nous recommandons : 1) d'encourager les organismes de microfinancement, les caisses de crédit mutuel et les banques de développement rural à jouer un rôle dans le financement des petits planteurs de palmier à huile ; 2) d'inciter ces petits planteurs à former des coopératives ou des associations ; 3) de travailler avec des organisations non gouvernementales pour apporter à ces petits exploitants des connaissances et une formation en matière de gestion financière ; et 4) de solliciter, pour la mise en œuvre, des financements au Fonds vert pour le climat (FVC), en s'appuyant sur les lignes directrices de son dispositif de préparation de projet (Project Preparation Facility).

2. Mettre en place des politiques pour préserver les ressources

naturelles : L'intensification seule ne peut pas constituer une stratégie de développement durable. Des outils existants qui sont toujours en cours d'élaboration, notamment les mesures encadrant les zones à haute valeur de conservation et celles renfermant d'importants stocks de carbone, peuvent être de précieux points de départ. Cependant, l'efficacité de la conservation et l'additionnalité de ces stratégies sont des domaines toujours en cours d'étude qui nécessiteront adaptation et modification au fil des informations recueillies. Pour réduire la déforestation et éviter d'autres conversions dans l'avenir, nous ne saurions trop recommander que les actions d'intensification s'accompagnent de politiques complémentaires sur les ressources naturelles prévoyant 1) la mise en place d'une gouvernance forte pour réglementer et suivre les pratiques d'utilisation des terres et 2) des mesures d'incitation ou de récompense concernant les engagements en faveur de la « déforestation zéro » et le respect de normes de durabilité.

Pour réglementer et surveiller les pratiques d'utilisation des terres, le recours à la télédétection pour le suivi et la vérification serait utile, mais il faudrait aussi des relations régulières avec les producteurs et des visites de plantations. Les mesures stratégiques d'incitation concernant les engagements en faveur de la déforestation zéro et le respect de normes de durabilité pourraient prendre diverses formes. Pour la mise en œuvre, nous recommandons de solliciter les fonds pour le climat ou le développement (par exemple le Fonds vert pour le climat ou le projet de développement des chaînes de valeur agricoles de la Banque africaine de développement). Un financement et des ressources pourraient être mis à la disposition des organisations de petits planteurs pour intensifier leur production sous réserve qu'ils ne défrichent pas la forêt. Le fait d'offrir des incitations financières permettrait aux petits planteurs et aux gestionnaires d'huileries d'accéder plus facilement à un prêt, tout en fournissant un mécanisme pour réglementer et surveiller les pratiques d'utilisation des terres.

Des investissements ciblés dans le secteur, l'amélioration de l'accès des petits exploitants au financement et aux ressources, et la mise en place de politiques environnementales bien réfléchies pour éviter la déforestation future peuvent induire un gain de production sur les plantations existantes, sans avoir à accroître les superficies cultivées.

3. Intensifier la production sur les plantations existantes, sans accroître les superficies cultivées : Compte tenu de la faiblesse des rendements des plantations de palmiers à huile dans le bassin du



Transformation des fruits en huile selon le procédé traditionnel. L'huile sera vendue localement.
Photo M. Edliadi/ CIFOR

Congo, l'augmentation de la production des plantations existantes permettrait d'éviter de défricher davantage de forêts. L'intensification peut se faire en 1) plantant des variétés résistantes aux maladies et offrant un meilleur rendement ; 2) remplaçant les anciennes exploitations et en réhabilitant les plantations abandonnées ; 3) utilisant des intrants de façon plus ciblée ; et 4) améliorant les pratiques agronomiques et de gestion des terres. Les exemples de pratiques améliorées concernent les contrôles phytosanitaires réguliers pour éviter la propagation des maladies, l'analyse du sol et des feuilles pour détecter les besoins en engrais, la taille, l'espacement entre les arbres et le désherbage. Pour réaliser ces objectifs, il faudra améliorer la gouvernance et prévoir les ressources suivantes : 1) disposer de plants de qualité, d'engrais et de pesticides ; 2) subventionner les petits planteurs pour qu'ils puissent acheter ces intrants ; 3) coordonner les fonds pour les subventions qui seront apportées par le ministère de l'Agriculture avec l'approbation du ministère des Finances ; et 4) apporter un soutien beaucoup plus performant en matière de transfert de connaissances sur les techniques agricoles.

4. Améliorer la capacité de transformation et les taux d'extraction dans les huileries : Il est aussi possible d'augmenter la production en améliorant la capacité des unités de transformation et les taux d'extraction d'huile de palme. Dans le bassin du Congo, la plupart des unités de transformation (99 % dans le Sud-Ouest du Cameroun) sont des huileries artisanales qui présentent un fort potentiel de progression concernant les rendements de transformation. Nous recommandons de rénover les machines et la technologie des huileries pour améliorer la capacité et le taux d'extraction d'huile, ce qui permettrait aussi d'obtenir une huile de meilleure qualité. Le fait que les petits producteurs bénéficient d'un meilleur taux d'extraction sera déterminant pour la poursuite de leur engagement dans des stratégies de durabilité. Nous recommandons aussi de leur donner la possibilité de participer à la redistribution des bénéfices, en pensant surtout aux petits planteurs qui opèrent à petite ou moyenne échelle et qui, en général, ont plus de difficultés à accéder aux ressources. Et nous conseillons d'encourager les partenariats entre les groupes de petits exploitants, les gestionnaires d'huileries et les revendeurs d'huile de palme. Les stratégies pourraient prévoir d'aider les huileries gérées par des coopératives de petits exploitants ou celles qui appartiennent à des groupes agro-industriels qui permettent aux petits planteurs de détenir des actions.

Enfin, pour que les réglementations portent leurs fruits, il est important qu'elles concordent avec les préférences et les objectifs locaux ainsi qu'avec les cadres réglementaires nationaux. À l'avenir, comme les pays du bassin du Congo envisagent d'internationaliser leur filière huile de palme, il conviendra de veiller à ce que les stratégies et les politiques de durabilité soient adaptées à l'échelle du marché. Cette adaptation pourra se faire en intégrant des politiques de développement durable qui existent déjà dans de grands groupes internationaux et des réglementations des pays consommateurs qui exigent des chaînes d'approvisionnement durables.

Remerciements

Nous tenons à remercier le Stanford Center on Food Security and the Environment (FSE) et l'équipe du programme de stage du Centre de recherche forestière internationale (CIFOR) de Yaoundé au Cameroun, grâce auxquels ce travail a pu voir le jour. Les études scientifiques ont été entreprises au titre du programme de recherche du CGIAR sur les forêts, les arbres et l'agroforesterie (FTA) et dans le cadre de l'Étude comparative mondiale sur la REDD+ (GCS REDD+) financée par NORAD (Agence norvégienne de coopération pour le développement). Nos remerciements vont particulièrement à Paolo Cerutti, Florence Munoh, Richard Eba'a Atyi, Lori McVay, et Karen Yang pour l'aide qu'ils nous ont apportée. Enfin, les avis de Micresse Kamto et de Durrel Halleson nous ont été précieux. Qu'ils soient également assurés de notre gratitude.

Bibliographie

- Brown S et Zarin D. 2013 What does zero deforestation mean? *Science* 342(6160):805–7.
- Burton ME, Poulsen JR, Lee ME, Medjibe VP, Stewart CG, Venkataraman A et White LJ. 2017 Reducing carbon emissions from forest conversion for oil palm agriculture in Gabon. *Conservation Letters* 10(3):297–307.
- Byerlee D, Falcon WP et Naylor RL. 2017 *The Tropical Oil Crop Revolution: Food, Feed, Fuel, and Forests*. Oxford : Oxford University Press.
- Byerlee D, Stevenson J et Villoria N. 2014 Does intensification slow crop land expansion or encourage deforestation? *Global Food Security* 3(2):92–98.
- Carlson KM, Heilmayr R, Gibbs HK, Noojipady P, Burns DN, Morton DC, Walker NF, Paoli GD et Kremen C. 2018 Effect of oil palm sustainability certification on deforestation and fire in Indonesia. *Actes de l'Académie américaine des sciences* 115(1):121–26.
- Euler M, Hoffmann MP, Fathoni Z et Schwarze S. 2016 Exploring yield gaps in smallholder oil palm production systems in eastern Sumatra, Indonesia. *Agricultural Systems* 146:111–19.
- [FAO] Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. 2017 *FAOSTAT statistics database*. Consulté le 21 janvier 2019. <http://www.fao.org/faostat/en/#data>.
- Feintrenie L. 2014 Agro-industrial plantations in Central Africa, risks and opportunities. *Biodiversity and Conservation* 23(6):1577–89.
- Gunarso P, Hartoyo ME, Agus F et Killeen TJ. 2013 *Oil palm and land use change in Indonesia, Malaysia and Papua New Guinea*. Rapports des panels techniques du 2^e groupe de travail sur les gaz à effet de serre de la Table ronde pour une huile de palme durable. 29–64.
- Hoyle D et Levang P. 2012 *Oil palm development in Cameroon*. Document de travail spécial. Cameroun : Fonds Mondial pour la

- Nature, Institut de recherche pour le développement, Centre de recherche forestière internationale.
- Ivancic H et Koh LP. 2016 Evolution of sustainable palm oil policy in Southeast Asia. *Cogent Environmental Science* 2(1):1195032.
- Koh LP, Miettinen J, Liew SC et Ghazoul J. 2011 Remotely sensed evidence of tropical peatland conversion to oil palm. *Actes de l'Académie américaine des sciences* 108(12):5127–32.
- Koh LP et Wilcove DS. 2008 Is oil palm agriculture really destroying tropical biodiversity? *Conservation Letters* 1(2):60–64.
- Lambin EF, Gibbs HK, Heilmayr R, Carlson KM, Fleck LC, Garrett RD, de Waroux YLP, McDermott CL, McLaughlin D, Newton P et Nolte C. 2018 The role of supply-chain initiatives in reducing deforestation. *Nature Climate Change* 8:109–16.
- Margono BA, Potapov PV, Turubanova S, Stolle F et Hansen MC. 2014 Primary forest cover loss in Indonesia over 2000–2012. *Nature Climate Change* 4:730.
- Miettinen J, Hooijer A, Tollenaar D, Page S, Malins C, Vernimmen R, Shi C et Liew SC. 2012 *Historical analysis and projection of oil palm plantation expansion on peatland in Southeast Asia*. Washington, DC : International Council on Clean Transportation.
- Ofosu-Budu K et Sarpong D. 2013 Oil palm industry growth in Africa: A value chain and smallholders' study for Ghana. In : Elbehri A, éd. *Rebuilding West Africa's food potential*. Rome : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Fonds international de développement agricole. 211–51.
- Ordway EM, Asner GP et Lambin EF. 2017a Deforestation risk due to commodity crop expansion in sub-Saharan Africa. *Environmental Research Letters* 12:044015.
- Ordway EM, Naylor RL, Nkongho RN et Lambin EF. 2017b Oil palm expansion in Cameroon: Insights into sustainability opportunities and challenges in Africa. *Global Environmental Change* 47:190–200.
- Ordway EM, Naylor RL, Nkongho RN et Lambin EF. 2019 Oil palm expansion at the expense of forests in Southwest Cameroon associated with proliferation of informal mills. *Nature Communications* 10:114.
- Pacheco P, Bakhtary H, Camargo M, Donofrio S, Drigo I et Mithöfer D. 2018 Can zero deforestation commitments save tropical forests? In : Angelsen A, Martius C, de Sy V, Duchelle AE, Larson AM et Pham TT, éd. *Transforming REDD+: Lessons and new directions*. Bogor, Indonésie : Centre de recherche forestière internationale. 160–73.
- Pirker J, Mosnier A, Kraxner F, Havlík P et Obersteiner M. 2016 What are the limits to oil palm expansion? *Global Environmental Change* 40:73–81.
- Potter L. 2015 *Managing oil palm landscapes: A seven-country survey of the modern palm oil industry in Southeast Asia, Latin America and West Africa*. Document occasionnel n° 122 du CIFOR. Bogor, Indonésie : Centre de recherche forestière internationale.
- République du Cameroun. 2009 *Cameroun Vision 2035*. Yaoundé, Cameroun : Ministère camerounais de l'Économie, de la Planification, et du Développement régional.
- République Gabonaise. 2012 *Plan Stratégique Gabon Émergent: Vision 2025 et orientations stratégiques 2011-6*. Libreville, Gabon : XXX. 149.
- [RSPO] Table ronde pour une huile de palme durable. 2018 *RSPO principles and criteria for the production of sustainable palm oil*. Consulté le 12 février 2019. <https://rspo.org/key-documents/certification/rspo-principles-and-criteria>
- Soliman T, Lim FKS, Lee JSH et Carrasco LR. 2016 Closing oil palm yield gaps among Indonesian smallholders through industry schemes, pruning, weeding and improved seeds. *Royal Society Open Science* 3:160292.
- Strona G, Stringer SD, Vieilledent G, Szantoi Z, Garcia-Ulloa J et Wich SA. 2018 Small room for compromise between oil palm cultivation and primate conservation in Africa. *Actes de l'Académie américaine des sciences* 115(35):8811–16.
- [TFA] Tropical Forest Alliance 2020. 2019 *Africa Palm Oil Initiative*. Genève, Suisse : TFA. Consulté le 26 mars 2019. <https://www.tfa2020.org/en/activities/african-palm-oil-initiative/>
- Thorlakson T, de Zegher JF et Lambin EF. 2018 Companies' contribution to sustainability through global supply chains. *Actes de l'Académie américaine des sciences* 115(9):2072–77.
- Wich SA, Garcia-Ulloa J, Kühl HS, Humle T, Lee JS et Koh LP. 2014 Will oil palm's homecoming spell doom for Africa's great apes? *Current Biology* 24(14):1659–63.
- [WWF] Fonds Mondial pour la Nature. 2019 *Green Economy*. Consulté le 26 mars 2019. http://www.wwf-congobasin.org/what_we_do/green_economy/



Cette recherche a été menée par le CIFOR dans le cadre du Programme de Recherche du CGIAR sur les Forêts, les Arbres et l'Agroforesterie (FTA). Le FTA constitue le plus important programme global de recherche pour le développement visant à amplifier la contribution des forêts, des arbres et de l'agroforesterie au développement durable, à la sécurité alimentaire et à la lutte contre le changement climatique. Le CIFOR dirige le FTA en partenariat avec Bioversity International, le CATIE, le CIRAD, l'ICRAF, l'INBAR et TBI.

Les travaux du programme FTA sont soutenus par le Fonds fiduciaire du CGIAR : cgiar.org/funders



Norad

FSE Center on Food Security and the Environment

cifor.org

forestsnews.cifor.org



Centre de recherche forestière internationale (CIFOR)

Le CIFOR contribue au bien-être humain, à l'équité et à l'intégrité de l'environnement en réalisant des travaux de recherche novateurs, en renforçant les capacités de ses partenaires et en nouant le dialogue avec tous les acteurs afin d'éclairer les politiques publiques et les pratiques qui touchent les forêts et les populations. Le CIFOR est un centre de recherche du CGIAR et dirige le Programme de recherche du CGIAR sur les forêts, les arbres et l'agroforesterie (FTA). Le siège du CIFOR est à Bogor, Indonésie, avec des bureaux à Nairobi, Kenya; Yaoundé, Cameroun; Lima, Pérou et Bonn, Allemagne.

